

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 28 Juillet

INAUGURATION

Du Monument de Jules Ferry

Dimanche a eu lieu, à Saint-Dié, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jules Ferry.

Voici quelques passages des discours prononcés à cette cérémonie, par les ministres :

Discours de M. Méline

Jamais hommage, dit-il, ne fut plus mérité, car il est bien peu d'hommes qui aient plus puissamment contribué que Jules Ferry à asseoir et à consolider le régime républicain dans notre pays. Ce qui constituait l'unité de sa vie, c'est la préoccupation constante, obsédante, de faire de la République un vrai gouvernement, d'en accroître sans cesse la force et le prestige, en montrant au monde qu'elle est capable de direction et de méthode, qu'elle peut assurer aux intérêts permanents de la France, autant et plus de sécurité qu'aucun autre gouvernement.

Il n'ignorait pas combien est difficile le gouvernement d'une démocratie comme la nôtre, encore inexpérimentée et très ombrageuse, plus amie de l'égalité que de la liberté, et qui se ressent trop souvent de la longue oppression qu'elle a subie. Avec son esprit d'observation, mûri par l'histoire et la philosophie, Jules Ferry avait remarqué tout de suite que le parti républicain naissant était surtout un parti de combat et qu'il en avait gardé les habitudes; né dans l'opposition, il se considérait toujours comme un parti d'opposition, et ne supportait qu'impatiemment la discipline.

Examinant le caractère de l'homme d'Etat, M. Méline continue ainsi :

Ce n'était pas seulement dans le conseil qu'apparaissait l'homme d'Etat, ferme dans ses desseins et sûr de lui-même; une fois descendu dans l'arène, sur le champ de bataille parlementaire, il poursuivait l'exécution de ses plans avec une justesse de coup d'œil et une fermeté de commandement merveilleuses.

C'était un tacticien consommé, mais un tacticien à larges vues; il était plein de dédain pour ces petites habiletés, faites de ruse et de fausseté, qui ne font illusion à personne et ne servent qu'à amoindrir le pouvoir.

Ce n'était pas qu'il ne mit de l'amour-propre

ni de la susceptibilité dans les petites choses; mais, quand il s'apercevait d'une défaillance dans les rangs de la majorité, d'un de ces mouvements tournants trop fréquents, hélas! dans nos assemblées, il marchait droit à l'ennemi, sans aucun souci de la victoire ou de la défaite.

Discours de M. Hanotaux

Le discours de M. Hanotaux était impatientement attendu; il a été écouté dans un religieux silence. En voici les passages qui ont été les plus applaudis.

Après avoir retracé la vie de Jules Ferry, M. Hanotaux continue ainsi :

Chaque fois que, dans le cours de sa dramatique histoire, la France a touché le fond de l'abîme, elle a trouvé, parmi ses fils, de ces hommes vigoureux qui l'ont aidée à se relever, à reprendre des forces, et à remonter sur la pente où ses aspirations la portent toujours, alors même qu'elle aurait tant de raisons de ne plus espérer.

L'histoire dira ce que la France doit à la génération qui, au lendemain de la guerre de 1870, entreprit de guérir « la grande blessée ». Survivants des régimes disparus; jeunes gens pleins des idées nouvelles, philosophes, écrivains jusque là tenus à l'écart, hommes de paix et hommes de combat, diplomates, publicistes ou soldats, tout le monde s'y employa. M. Thiers recrute l'excellent bataillon; il le guide de son expérience éclairée, de son adresse assagie, de sa féconde et sagace activité. Gambetta, avec un jugement droit, une autorité native et une éloquence qui n'était que l'explosion de son âme généreuse, jette, comme des brandons, les idées et les formules qui enflamment ou éclairent l'avenir.

Jules Ferry met, à son tour, la main à la besogne. Il reste, de lui, des œuvres; et son caractère imprime à tout ce qu'il touche la marque d'une volonté capable d'organiser pour l'action les idées d'un parti, qui — les autres disparus — l'avait reconnu comme chef.

Il aborde ensuite la question des entreprises coloniales et apprécie ainsi la conduite de Jules Ferry :

Les idées ont leur moment. Quand Jules Ferry arriva au pouvoir, il trouva le monde porté, par un même courant, vers les entreprises coloniales. L'Europe, remplie de nouvelles nationalités actives et exhubérantes, cherchait des voies nouvelles. On était aux écoutes de ce qui se passait dans des contrées jusque-là négligées. Tous les regards se tournaient du même côté. Les hommes d'action et les poètes, les commerçants et les

soldats étaient unanimes et annonçaient que des horizons nouveaux allaient s'ouvrir.

Qui donc avait envoyé, dans les pays lointains, ces missionnaires, ces explorateurs, ces soldats qui, de partout, criaient à l'aide. Les Garnier, les Dupuis, les Brazza revenaient, l'un après l'autre, racontant qu'il fallait se hâter et que bientôt les places seraient prises, qu'ils avaient, au bout de leurs longs itinéraires, rencontré les voyageurs rivaux, non moins surpris qu'eux-mêmes de la rencontre.

Ces courants ne s'improvisent pas, ne se décrochent pas. Ils se forment d'eux-mêmes. La terre, une fois encore, pour la dernière fois sans doute, allait être partagée. La question était de savoir si la France se désintéresserait de ce partage et si elle y assisterait d'un œil indifférent.

Sur les divers continents et par les mers lointaines, les siècles avaient laissé de nombreux vestiges de l'activité maritime et coloniale de nos pères. Ces vestiges, fallait-il les recueillir, fallait-il les abandonner? Ferry fut de ceux qui pensèrent qu'il ne convenait pas de laisser à d'autres les débris de cet héritage dispersé, et avec une claire conscience du passé et une vue précise de l'avenir, ayant consulté le temps et nos forces, il fixa les quatre points qui déterminèrent, dès lors, le quadrilatère idéal de notre domaine colonial: Tunisie, Tonkin, Congo, Madagascar. En moins de quinze années, un empire nouveau s'y est inscrit.

Certes, il ne faut pas s'étonner si, parmi les sacrifices et les souffrances qui accompagnent la gestation d'œuvres aussi vastes, on entend encore les reproches et les plaintes de ceux qui n'ont pas deviné, de ceux qui n'ont pas cru et surtout de ceux qui ont souffert. Mais il faut reconnaître que l'œuvre entreprise avec clairvoyance, accomplie avec résolution, achevée rapidement, est de celles qui honorent un peuple, et que, par la vigueur des chefs, la vaillance des soldats, l'énergie des colons, notre France a reconquis quelque partie de la gloire que tant de nobles entreprises, au cours des années précédentes, lui avaient assurée.

Qui pourrait dire que la France, guidée par des esprits réfléchis et fermes, n'a pas recueilli déjà les fruits de sa prudence, de son activité et de son sang-froid? N'a-t-elle pas vu en Europe, toutes les grandes puissances tourner les yeux vers elle l'une après l'autre? N'a-t-elle pas vu se rouvrir le cercle auquel un instant elle avait manqué?

N'a-t-elle pas vu des liens intimes se resserrer avec un des plus vastes empires du monde, sous les auspices d'un prince du caractère le plus no-

ble et le plus élevé, et qui, assurément, ajoutait encore au prix de son amitié quand, par des actes spontanés, il manifestait sa confiance et son estime?

L'Europe rendait ainsi justice à l'esprit de sagesse d'une démocratie laborieuse. Elle savait que nos forces rétablies nous permettaient de substituer un système nouveau, fondé sur la bonne foi et sur le droit à l'esprit d'agitation et à la vaine politique d'aventures et de prestige.

Cet esprit vraiment et loyalement pacifique rayonnait, pour ainsi dire, de notre démocratie sur le reste du monde; c'est son honneur d'avoir été l'allié de l'Empereur de la Paix. Et si — spectacle inouï — vingt-cinq années de repos ont été données à l'Europe, il faut bien reconnaître qu'une certaine part de ce grand résultat revient au peuple, qui a donné l'exemple de la patience, de la persévérance et de sa ferme confiance dans les solutions équitables de l'avenir.

C'est ainsi que la génération à laquelle appartenait Jules Ferry a exercé, soit au loin, par la politique d'expansion civilisatrice, soit plus près, par la politique de relèvement et de paix, fière et vigilante, une action qui a contribué à dessiner la physionomie historique de ce dernier quart de siècle, moins troublé, plus fécond et plus pratique.

Ces résultats, quand on les considère aujourd'hui, personne ne peut en nier la grandeur. Et il s'agit de la France elle-même, quelle comparaison entre l'année 1870 et la période dans laquelle nous entrons, et qui va nous mener rapidement à la date solennelle où, parmi les concurrences fécondes de l'industrie, du commerce et des arts, les peuples viendront à Paris célébrer le jubilé de 1900.

Ce discours a produit une profonde impression.

Discours de M. Rambaud

M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, a, au début de son discours, rappelé ces paroles de M. Jules Ferry, prononcées en 1870 dans une conférence à la salle Molière: « Je me suis fait un serment. Entre toutes les nécessités du temps présent, entre tous les problèmes, j'en choisirai un auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale: c'est le problème de l'éducation du peuple. »

Le ministre s'est ensuite attaché à retracer, en détail, l'œuvre accomplie par M.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 38

HAINES MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

DEUXIÈME PARTIE

SUR LES COTES DE CHINE

VIII

Le lieutenant Chopard

Mais sur les lèvres de quelques-uns de mes collègues se surpris un sourire moqueur, excité par les basques de l'habit de mon père qui émergèrent, démesurées, de dessous sa blouse à passementeries blanches, tandis que les pointes mal empestées d'un invraisemblable col de chemise se profilaient en points d'interrogation menaçants jusqu'à ses oreilles.

Un flot de sang m'empourpra le visage, je m'arrêtai net, repoussant le vieillard du geste.

Blessé dans mon amour-propre, humilié dans mon orgueil, mordu au cœur par la honte de mes humbles origines brusquement dévoilées en face de tout le régiment, furieux contre mon père qui, devant tous mes camarades, me jetait au visage sa paternité malencontreuse, j'eus cette réponse infâme.

— Vous vous trompez, brave homme, je ne vous connais pas!

Chopard se tut une minute en proie au souvenir de sa monstrueuse conduite, de cette première infamie qui avait été le point de départ de tant de fautes honteuses, la cause de son avenir entravé, de sa vie brisée.

— Pourquoi le ciel ne m'écrasa-t-il pas alors, murmura-t-il!

Il continua :

— D'un regard hautain, presque provocateur, je parcourus le cercle de mes collègues, et d'un ton où vibraient des menaces à l'adresse des rieurs: « Voilà une aventure idiote, ma foi, ajoutai-je! »

Puis je fis mine de m'éloigner.

Mais le vieillard se planta devant moi résolument, me barrant le passage.

— Alors tu me renies, demanda-t-il en scandant chacune de ses paroles?

J'eus un haussement d'épaules, de la main je fis signe à mon père de s'écarter tandis que je répétais avec impatience :

— Je ne vous connais pas, laissez-moi!

Alors mon père comprit tout, il me cracha son mépris en pleine figure.

— Ah! failli merle, vilain chien, tu ne me connais pas, tu me renies, mes mains calleuses te font honte!

Voyez-vous, il lui faut un muscadin pour papa! ce monsieur, et moi je ne suis qu'un vilain croquant. Dis donc, aristo, mauvais gars, mes pièces de vingt francs, les connais-tu?

Ah! tu me renies, carrottier, fainéant, nocœur, drôle. Ma blouse t'humilie; beau clampin, ma foi, pour tant faire le dégoûté.

Je te maudis! Moi aussi, maintenant je ne te connais plus, je n'ai plus de fils, maudit, maudit!

Et dans une détente de tous ses nerfs, mon brave vieux père se prit à sangloter.

Sous ce flux de paroles acerbes, cinglantes, j'étais devenu livide, en vain j'essayais d'arrêter ce flot toujours montant d'injures que le vieillard me jetait à la face.

— Mais enfin, m'écriai-je, orgueilleux jusqu'au bout, continuant quand même à jouer mon ignoble rôle, que me veut cet homme?

Si c'est une plaisanterie elle est de bien mauvais goût et il n'est que temps qu'elle cesse!

On ne riait plus dans l'entourage du colonel, des murmures indignés couvrirent même ma voix.

M. de Vrilly les bras croisés sur la poitrine, les sourcils froncés, mordillant sa moustache, écoutait avec attention.

Je sentais venir l'orage.

Tout à coup le colonel s'approcha de mon père, se découvrit respectueusement et lui tendit la main, tandis que d'une voix émue, interprétant la pensée de tous les témoins de ces odieuses scènes, il lui disait :

— Nous vous plaignons tous, monsieur, nous comprenons toute votre douleur et nous la partageons.

Et, se tournant vers moi, il continua :

— Je n'aurais jamais cru qu'il y eût dans mon régiment un officier assez lâche, assez méprisable pour commettre une pareille infamie.

Un tel homme est indigne de l'uniforme qu'il porte et le déshonore, il mériterait qu'on lui arrachât ses galons et qu'on le chassât de l'armée.

Mais une telle vilénie ne saurait lui porter chance, le Ciel est juste, il le punira.

— Colonel!... m'écriai-je d'un ton menaçant.

— Eh bien! fit M. de Vrilly avec calme, allez-vous aussi méconnaître mon autorité et m'insulter?

Retenez chez vous, vous garderez les arrêts jusqu'à nouvel ordre.

Il n'y avait qu'à obéir, je m'éloignai la menace à la bouche, sans me retourner.

Mon pauvre vieux père, prêt à l'indulgence, attendit une minute, espérant encore un retour, un coup de cœur qui me rejetterait dans ses bras éploré, repentant.

Je n'eus pas le courage de courir à lui, de me traîner à ses genoux, de le retenir, d'implorer son pardon.

Ma vanité étouffait le cri de ma conscience et me rendait cruel jusqu'à la féroce. L'infortuné vieillard s'éloigna le désespoir dans l'âme, honteux d'être le père d'un misérable comme moi.

Oh! pourquoi ne suis-je pas mort sur le coup quand il me frappa de sa malédiction vengeresse.

A compter de ce jour, reprit Chopard, mon orgueil fut mis à de rudes épreuves. Toutes les mains se refusèrent à la mienne, toutes les maisons de la ville où j'étais autrefois reçu, me fermèrent leurs portes comme à un pestiféré, dans les rues, les cavaliers oublièrent de me saluer.

Au café, ma table restait déserte, isolée, et si par hasard je me plaçais à côté des autres officiers, mes collègues, ils bouclaient leurs ceinturons et s'éloignaient avec affectation, le patron de l'établissement lui-même, dans la crainte de perdre les clients que ma seule présence mettait en fuite, refusa de me servir.

Dans les premiers temps je voulus braver l'opinion publique, tenir tête à la conspiration qui me mettait ainsi à l'index et faisais de moi un paria.

Il y eut alors échange de gifles et des rencontres que

Jules Ferry dans les trois ordres d'enseignement et la trace qu'il y a laissée; puis il a terminé ainsi :

Le silence s'est fait autour de son œuvre; seize années ont suffi pour qu'elle obtint la consécration de l'histoire. La victoire est donc gagnée, bien gagnée.

Je ne crains qu'une chose, c'est qu'on oublie trop tôt à quel prix Jules Ferry l'a gagnée et par quelles épreuves il a passé avant de connaître de nouveau, et pour un temps si court, les jours de triomphe.

Cet oubli n'est pas à craindre parmi vous, compatriotes et amis de Jules Ferry, auxquels cette journée offre une si magnifique revanche des amertumes subies et qui montez, autour de ce monument que la France entière vous confie, une vigilante garde d'honneur.

Au nom de l'Université de France tout entière, de ses plus grandes écoles comme de ses plus petites, des étudiants et des élèves aussi bien que des maîtres, je viens saluer dans l'immortalité déjà commencée pour lui, celui de ses grands maîtres qui a le mieux su prendre de son cœur. Sans renier sa première origine, elle honore en lui son deuxième fondateur. Elle lui a voué une pieuse reconnaissance; elle a souffert de ses épreuves; avec lui, elle s'est sentie à la peine, avec lui, aujourd'hui, elle est à l'honneur.

Tous ces discours ont provoqué de chaleureux applaudissements.

INFORMATIONS

A l'Hôtel-de-Ville de Paris

Le *Petit Journal* revient sur le gros scandale dont il a parlé jeudi et il l'explique ainsi :

« Avant 1883, tous les grands travaux municipaux étaient exécutés avec des excédents de recettes (fait constaté à cette époque dans un rapport de M. Cernesson, conseiller municipal). Depuis l'arrivée à la préfecture de la Seine de M. Poubelle, la tutelle administrative s'est complètement relâchée. Les lois qui consacrent cette tutelle sont devenues lettre morte. On voit même aujourd'hui le bureau du conseil municipal, qui n'a aucune existence légale, rester en permanence pendant les intersessions et... engager des crédits.

» Dans quelques cas, seulement, des délibérations bryantines accordant des secours aux grévistes, ont été annulées.

» Il en résulte que, depuis une dizaine d'années, le budget annuel de la ville s'est élevé à 80 millions environ... Ainsi, on n'a plus d'excédents de recettes — on a 80 millions de dépenses de plus chaque année — et cependant la ville ne peut remuer aujourd'hui un pavé sans contracter un nouvel emprunt.

» Quelques temps après les élections municipales, au mois de mai de cette année, une discussion assez vive s'éleva dans le dernier conseil de direction présidé par M. Poubelle, entre M. Delcamp, directeur des finances, et M. Huet, directeur des travaux. L'objet de la discussion était une somme de 58 millions de dépenses engagées en grande majorité pour des travaux d'intérêt électoral sur injonctions directes des conseillers intéressés et sans que le préfet lui-même, trop tolérant, eût été prévenu.

ma force redoutable et ma longue expérience des armes rendirent funeste à mes adversaires.

Mais je reconnus bien vite que si les coups d'épée et les voies de fait étaient souvent des arguments d'une éloquence irréfutable, ils étaient aussi des moyens d'exécution réprochés de tous les gens sensés, de tous les hommes aux sentiments chrétiens et droits, et incapables de me replacer dans leur estime.

Sous le mépris général qui m'entourait, ma résistance fut brisée, je dus courber la tête et demander mon changement.

Mais l'histoire de mon ignoble conduite me poursuivait partout, dix fois je fus obligé de changer de corps pour fuir la réprobation universelle dont j'étais l'objet.

C'est ainsi que grâce à ces permutations obligées je suis aujourd'hui dans l'infanterie de marine.

J'ai mis neuf ans à conquérir mes galons de lieutenant; partout sur mon passage, j'ai rencontré une sourde opposition, une résistance cachée à tous mes projets, j'ai trouvé le mépris à peine dissimulé de mes chefs, l'hostilité ouverte, déclarée de mes camarades, l'insolence de mes hommes, comme si j'avais eu au milieu du front, gravée en gros caractères, les dernières paroles de mon père : maudit ! maudit ! Ah ! Oui, depuis dix ans, depuis l'heure fatale de mon crime, j'ai mené l'existence infernale d'un maudit et d'un paria.

On se bécota au Tonkin, j'ai demandé à y venir, espérant y trouver la fin de mes maux, et surtout ensevelir sous quelques actions d'éclat la honte de mon passé.

Je voulais, grâce à mon courage, à ma bravoure, forcer l'estime et l'admiration de ceux qui m'appelaient encore le « maudit » et remplacer sur leur lèvres ce mot de mépris par une appellation glorieuse : C'est un

» Pour faire face à ces dépenses, on ne pouvait compter sur des crédits qui ne devaient être disponibles que 2 ans plus tard. Mais les créanciers ne pouvaient attendre.

» Que faire ! A ces 58 millions s'ajoutaient des arriérés qui portaient à 106 millions le total des dettes, car il convient de dire : « dettes » et non pas « déficit ».

» Avant de partir, M. Poubelle consentit à aider les imprudents, qui avaient marché trop vite. Il fut décidé que la Ville autoriserait les souscripteurs de l'emprunt de 1892 à se libérer par anticipation pour une somme de 20 millions.

» On espérait parer ainsi aux besoins les plus urgents. Grâce à l'intervention de M. Poubelle, M. Barthou autorisa cet appel de fonds. Malheureusement les souscripteurs firent la sourde oreille et 12 millions seulement furent versés.

» Il est probable que M. de Selves ignorait cette situation quand il a succédé à M. Poubelle.

» Il n'en reste pas moins établi qu'en ce moment, le déficit — provisoire, est-il besoin de l'ajouter ? — de la ville s'élève à 72 millions environ, et ce, en admettant une émission de 6 millions de Bons de caisse.

Certes, la situation n'est pas encore critique, et, si l'on y met bon ordre, dès maintenant, les plus-values que procurera l'Exposition de 1900 viendront combler tous ces trous.

» Mais que M. de Selves ouvre l'œil ! Et puisque il existe maintenant un conseil de discipline, que ce conseil ne se contente pas de rogner les appointements de pauvres petits employés, qu'il rétablisse le règne de la loi à l'Hôtel-de-Ville et qu'il restaure la tutelle administrative. »

Les Bagarres de Lille

Lille, 24 juillet.

Parmi les arrestations opérées, on cite celle de M. Zévaès, pour port d'armes prohibées.

Lille, 25 juillet.

MM. Jules Guesde, Jourde et Belon sont partis ce soir. La foule a poussé des cris et a fait une manifestation violente jusque sur les quais de la gare.

M. Zévaès a été mis en liberté. Le maire de la ville vient de faire placarder un arrêté interdisant tout attroupement. Cet arrêté, suivi d'un appel au calme et au bon sens de la population lilloise, est l'objet de nombreux commentaires. On n'est pas sans craindre des manifestations pour demain au soir au moment de la proclamation des résultats de l'élection au Conseil général.

M. Chesquière, socialiste, adjoint au maire de Lille, se présente contre M. Barrois, républicain, conseiller municipal de Lille.

Paris, 25 juillet.

Avant son départ pour St-Dié, ce matin, le président du conseil a conféré avec le ministre de la justice, faisant l'intérim de M. Barthou. Ce sont les événements de Lille qui ont été l'objet principal de l'entretien. On assure, qu'après avoir pris connaissance des premiers rapports parvenus au ministère de l'Intérieur, les ministres ont envoyé leurs instructions aux autorités de Lille, ainsi qu'un long télégramme à M. Barthou, en ce moment à Eaux-Bonnes. Bien plus, un organe officieux du soir dit même que les indications qu'il a pu recueillir lui font considérer comme probable le déplacement de M. Veillard, préfet du Nord.

brave.

L'amiral, à qui j'avais raconté mon histoire et ce besoin de réhabilitation qui me dévorait, m'avait tendu une main secourable pour m'aider à me relever.

Avec des paroles d'apôtre, il avait mis une salutaire sur les plaies douloureuses de mon âme, il m'avait fait comprendre qu'il n'y a pas de faute sans pardon, que la miséricorde du ciel est infinie, que le découragement est une lâcheté et un crime.

Vous savez comment je l'ai récompensé : en trahissant ! Il a suffi de votre présence pour mettre mes bonnes résolutions en déroute, pour réveiller mon orgueil qui était resté intact, malgré les rudes leçons du passé, malgré mes épreuves et mes souffrances.

Dès l'abord il m'a semblé que vous veniez me voler la place que l'amiral me réservait dans son intimité, tout de suite vous m'avez porté ombrage.

Ah ! je vous aurais tué avec plaisir !

Ma fureur jalouse me soufflait les projets les plus insensés, les idées les plus folles.

Quand je me présentais à bord du *Bayard*, pour voir l'amiral auprès de qui j'avais mes entrées libres avant votre arrivée, et que le marin de garde, me barrant la porte du cabinet, me répondait :

— « On ne passe pas, l'amiral est en conversation avec monsieur le lieutenant Savreux » j'étais tenté de m'embusquer derrière l'affût d'un canon, de vous attendre au passage et de vous plonger mon sabre dans le cœur.

Quand l'illustre Courbet, souffrant de la fièvre, empruntait votre bras au lieu du mien pour parcourir le pont de son navire, j'accourais avec la résolution de faire un éclat, de vous démasquer, de vous traiter d'intrigant.

Lille, 25 juillet.

Ce soir, grâce aux mesures d'ordre, la ville est calme.

Lille, 26 juillet.

La séance de clôture du congrès a eu lieu dans la soirée au Grand-Théâtre.

Elle s'est terminée par les cris de : « Vive le Parti Ouvrier ! Vive l'Internationale ! » Une foule énorme et houleuse entourait le Grand-Théâtre.

Il y a eu plusieurs bagarres.

La foule criait : Vive la France ! A bas l'Allemagne !

Les socialistes ont été hués et sifflés.

Les contre-manifestants ont brisé les vitres des bureaux du journal socialiste le *Réveil du Nord*, ainsi que celles des maisons du maire et des adjoints.

Les socialistes ont ensuite parcouru les rues, mais ils ont été dispersés par les contre-manifestants qui étaient précédés d'un drapeau tricolore.

Dans les bagarres, il y a eu de nombreux blessés qui ont été transportés à l'hôpital.

Un coup de revolver a été tiré à blanc et plusieurs arrestations ont été opérées.

La foule a chanté la *Marseillaise* et a applaudi un drapeau tricolore porté par des étudiants.

La gendarmerie, laissant circuler la foule, a été saluée par des acclamations.

M. Chesquière, socialiste, est élu par 2,005 voix contre 1,956 accordées à M. Barrois, républicain modéré.

Scandale

La *Petite République* annonce qu'un député, directeur d'un journal du soir, serait l'objet d'une demande de mise en faillite.

Plusieurs autres personnages politiques seraient mêlés à cette affaire.

Le drapeau russe

Par ordre impérial, une commission spéciale avait été instituée pour étudier la question du drapeau national russe. Cette commission, après avoir pris connaissance de toutes les dispositions législatives et de tous les documents historiques ayant trait à cette question, a décidé à l'unanimité que le drapeau blanc-bleu-rouge peut de plein droit être considéré comme le drapeau russe ou drapeau national; par contre, il n'y a aucune raison, ni héraldique, ni historique, de considérer comme tel le drapeau noir-orange-blanc.

Le drapeau blanc-bleu-rouge sera désormais l'unique drapeau national pour tout l'empire, y compris la Finlande.

Avis aux fervents des fêtes franco-russe.

Le Canal des Deux-Mers

Jamais cette question n'a été plus vivace que depuis que la commission extra-parlementaire a déposé des conclusions défavorables à ce projet.

Il semble reprendre des forces par la persécution elle-même et la défaveur de la commission.

Jeudi dernier, une conférence de M. Francisque Sarcey réunissait au Grand-Hôtel plus de douze cents auditeurs.

Après les paroles applaudies du président de la réunion, colonel, prince de Polignac, et de l'ingénieur M. Moreau, ancien député, M. Francisque Sarcey a soulevé l'enthousiasme général.

Et puis, partout, votre éloge agaçait mes oreilles, et achevait de mettre mon bon sens en déroute.

Je ne pouvais faire un pas sans entendre les hommes s'écrier en parlant de vous :

— Celui-là, c'est un solide, un crâne, il est aussi bon pour nous que brave au feu.

L'engouement gagnait même nos camarades, et si une parole malsonnante m'échappait à votre adresse, dix voix aussitôt me répondaient.

— Taisez-vous donc, vous ne pouvez pas le souffrir, vous êtes jaloux de lui.

Il aurait fallu un caractère autrement trempé que le mien pour résister à de pareils assauts, une âme moins superbe, un cœur moins altier, une éducation plus chrétienne pour me résigner.

L'amiral m'avait promis de me fournir l'occasion que je cherchais d'accomplir une action d'éclat; je devais conduire nos hommes au feu à la première escarmouche.

Longtemps à l'avance, j'apprenais que vous étiez désigné pour diriger les plus prochaines opérations contre l'ennemi.

Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder l'urne déjà trop pleine de mes ressentiments, le dernier coup asséné à mon sang-froid.

Je me vis plongé dans la vie dont j'avais eu tant de peine à me sortir, je me sentis redevenir la proie des épreuves et des douleurs passées, et cela par votre faute.

Un grain de folie m'entra dans la tête. J'eus l'attention de vous provoquer, de vous obliger à vous couper la gorge avec moi.

Mais pourquoi ? sous quel prétexte ?

Chopard poussa un profond soupir, passa d'un geste

« Le public français, a-t-il dit en substance plus malin que ne le croient Boileau même, et quelques pessimistes intéressés, a compris la grandeur et l'utilité du canal des Deux-Mers. Comme autrefois, ce public voulait la délivrance de Jérusalem, et il l'obtint; aujourd'hui, il veut le canal des Deux-Mers et il l'aura, malgré les catastrophes imméritées du Panama et l'obstruction de quelques gens timorés ou malfaisants.

« La Société nationale ne veut pas faire une œuvre personnelle : elle a fait au contraire, appel à tous les ingénieurs français, a retenu quelques-uns des meilleurs projets, va les refondre en un seul en prenant la meilleure partie de chacun d'eux, et ce projet définitif, anonymes, elle le présentera aux pouvoirs publics.

« Ah ! il y a, certes une nation qui sera ennuyée par l'exécution de cette œuvre, mais ce sera encore, ses marins l'ont dit, un navire de commerce anglais qui passera le premier par ce canal des Deux-Mers.

« Et puisque nous parlons de l'Angleterre, disons que Gibraltar, avec ses canons à longue portée, restera isolé sur son roc au pied duquel ne passeront plus nos flottes de guerre ou de commerce.

« Et puis que parle-t-on, du côté de la marine militaire et des ponts et chaussées ? Que compare-t-on le canal à une souricière ? Une souricière n'a qu'une entrée et pas de sortie : c'est une impasse. Le canal en a deux, au moins.

« Dorénavant, nos flotilles de commerce, nos navires à voiles, nos caboteurs n'attendront plus à Gibraltar, pendant des semaines entières et quelques fois un mois, que les vents d'ouest contrariant le courant des eaux leur ait permis le passage du détroit pour gagner les côtes du golfe de Gascogne ou du golfe du Lion.

« On disait autrefois, en France : Si la chose est possible, c'est fait; si elle est impossible elle se fera. La France, aujourd'hui, comme au temps où nos glorieux pères, soldats et artistes anonymes, prenaient Jérusalem et construisaient nos merveilleuses cathédrales, la France a la foi; elle veut le canal des Deux-Mers. La Société nationale sera aidée par tout le monde. »

C'est au milieu d'enthousiastes applaudissements que la soirée a pris fin.

Remarqués au bureau, outre le président, prince de Polignac; MM. Faye, de l'Institut, vice-président; Georges Thiébaud; Blachette, conseiller municipal de Paris; le P. Alexis Katal, des Missions étrangères; Edmond Vidal, professeur agrégé; le capitaine Pierre, etc., et une foule de jolies femmes.

M. Francisque Sarcey avait décidément raison. Puisque les femmes s'en mêlent, le canal des Deux-Mers se fera.

Les grandes Manœuvres des 12^e et 17^e corps

LA TERRITORIALE AUX GRANDES MANŒUVRES

Du Journal :

Le ministre de la guerre va prévenir les commandants de corps qu'il les laisse libres de déterminer les conditions dans lesquelles les troupes territoriales de toutes armes, convoquées en octobre prochain, devront exécuter les manœuvres de dix jours prescrites pour ces troupes au fin de période.

félibre sa main sur son front comme pour en chasser une idée importune.

Il semblait à voir sa contenance embarrassée, sa mine défaite, que l'aveu qui lui restait à faire était plus pénible que tout ce qu'il venait de raconter à son collègue.

— Je ne veux pas atténuer l'énormité de mon forfait, reprit-il, mais sans cet homme avec qui je me rencontrai dans la brousse, sans ce suppôt de l'enfer, ce démon qui s'est jeté en travers de ma route, jamais je ne serais devenu un traltre.

Non, jamais ! je vous le jure ! accentua le malheureux avec force.

Quel est cet homme ? d'où vient-il ! Je ne saurais le dire ; ce que je sais, c'est que ce n'est pas un Chinois.

Vous savez que malgré les ordres formels et sévères de l'amiral pour éviter les rixes entre marins et Chinois, les soldats de débarquement, les officiers eux-mêmes, se rendaient dans les tavernes des faubourgs de Kelung, que leurs propriétaires, dans l'espoir du lucre, n'avaient pas encore abandonnées.

Nous y rencontrons un ramassis de gens de toute espèce qui s'étaient abattus sur la ville et ses environs comme une bande de corbeaux, dès le premier coup de canon.

C'est là que peu de temps après votre arrivée je me suis trouvé pour la première fois en face du misérable ; il était mêlé à des marchands Juifs qu'on rencontre partout où la guerre et la fureur des combats favorisent la rapine et permettent les aubaines faciles et inavouées.

(A suivre).

A PLAT VENTRE

Du Gaulois :

Un spectacle qui offrira un intérêt tout particulier : le colonel Pyot, du 59^e, en garnison à Pamiers, a appris à ses hommes, et aussi à ses officiers, à marcher à plat ventre et à ramper ainsi sur un parcours de 100 mètres. Pour préserver les mains contre les éraflures des cailloux, le colonel Pyot a inventé une plaque de cuir très ingénieuse. Cette tactique, d'une rare originalité, sera expérimentée pour la première fois, au cours des prochaines grandes manœuvres du 17^e corps.

La verrerie aux verriers

On télégraphie de Rive-de-Giers : Le tribunal de commerce de Saint-Etienne a, sur le dépôt du bilan de la verrerie aux verriers, prononcé la liquidation judiciaire de cette Société.

MADAGASCAR

La Politique coloniale dit que les nouvelles de Madagascar sont de plus en plus inquiétantes. Toute l'Émyrne et la région d'Antsianaka et les provinces du nord du pays de Betsileo sont en pleine révolte.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Adresse à la famille Spuller

Le comité républicain progressiste de Cahors, qui a pour président M. le docteur Relhié, conseiller général, a adressé à la famille de M. Spuller le télégramme ci-après :

« Les républicains progressistes de Cahors adressent à MM. Delpeuch, Dufios et famille Spuller, à Sombornon, leurs respectueuses condoléances, à l'occasion de la mort d'Eugène Spuller, le patriote et le républicain sans reproche, qui fut le collaborateur et l'ami de leur compatriote Gambetta. »

Officiers d'académie

Sont nommés officiers d'académie : MM. Molinié, professeur de mathématiques au lycée de Cahors. Monteils, secrétaire de l'inspection académique du Lot. Deynac, chargé du cours d'histoire au collège de Figeac. Ganes, directeur d'école publique à Figeac.

Nos compatriotes

M. François Roussel, chef de cabinet du président du Sénat, est parti dimanche de Paris pour Saint-Dié, où il a accompagné M. Loubet, qui allait assister à l'inauguration du monument de Jules Ferry.

Faculté de pharmacie de Toulouse

Nous apprenons avec plaisir, que M. Dajean, ancien élève du Lycée Gambetta, étudiant en pharmacie (1^{re} classe), vient de subir avec succès, le premier examen de fin d'année avec la mention bien. Nos félicitations.

Société pour l'instruction élémentaire

Sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie, la Société pour l'instruction élémentaire a accordé aux instituteurs et institutrices du Lot les récompenses suivantes, comme témoignage d'encouragement et d'estime pour le zèle et le dévouement dont ils ont fait preuve dans la direction de leurs écoles :

- 1^o Médaille de vermeil : M. Frayssi, directeur de l'école supérieure de Montcuq ;
- 2^o Médailles d'argent : Mme Delsériès, institutrice à Cajarc ; M. Cauzinilles, instituteur à Prudhomat ;
- 3^o Médailles de bronze : M. Fric, instituteur à Cajarc ; M. Bourdarie, instituteur à Lissac ;
- 4^o Mentions honorables : M. Cros, instituteur à Sabadel (Latronquière) ; Mme Delmas, institutrice à Clayrou (Capdenac).

Examens du certificat d'études primaires supérieures

Les examens du certificat d'études primaires supérieures ont eu lieu à Cahors le 24 et le 25 juillet. Trois candidats de diverses écoles du département s'étaient présentés. Un seul a été reçu, Adrien Selves, de l'école primaire supérieure de Montcuq. On sait que ce diplôme est le plus élevé qu'on puisse obtenir en sortant des écoles primaires supérieures.

Noyé ou déserteur

Hier matin, des effets constituant tout l'équipement d'un militaire, y compris l'épée baïon-

nette, ont été trouvés à Saint-Georges, sous le pont Louls-Philippe. Il a été reconnu qu'ils appartenaient au soldat Castaing, du 7^e de ligne, 6^e compagnie.

Ce militaire était originaire de Sainte-Livrade, il aurait manifesté, paraît-il, l'intention de déserteur. Dans ce but il aurait acheté dimanche dans la soirée, des effets civils chez un négociant de la villa.

Les effets militaires ont été remis au corps.

Concours agricole de Catus

Le concours organisé par le Comice agricole de Catus, a été tenu dans cette localité le 24 juillet. Il a été d'une importance considérable ; on y a remarqué de très beaux animaux. Néanmoins, il y avait, dans les parcs, quelques vides occasionnés par le changement horaire du concours qui avait été annoncé trop tardivement.

La commission du concours était présidée par M. Louis Brugalières, conseiller général, en l'absence du président, M. Cambornac, indisposé.

M. Brugalières, membre de la Société d'agriculture du Lot, bien connu par son activité et son zèle pour tout ce qui concerne les intérêts de l'agriculture, a prononcé une intéressante allocution qui a été très applaudie et qui méritait de l'être, car les auditeurs y ont trouvé de bons conseils et d'excellentes indications.

M. Laur, prenant la parole, a vivement critiqué la mesure que le conseil général a prise, excluant l'engraissement des animaux des encouragements officiels.

Selon lui, l'engraissement est le facteur indispensable du producteur. Est-ce qu'on achète et qu'on mange les animaux maigres ? Est-ce qu'on trouverait à les vendre si les petits propriétaires ne les faisaient pas croître ou ne les engrassaient pas ? Ceux-ci sont absolument nécessaires à l'industrie des animaux alimentaires surtout pour ceux de l'espèce ovine et porcine. Nous espérons que le conseil général reviendra sur la décision dont nous nous plaignons.

Les récompenses suivantes ont été distribuées :

Moutons gras. — Première section, lot de dix moutons et au-dessus. — MM. Michel Vassal, à Barrière de Saint-Médard, 1^{er} prix, 40 fr. ; Antoine Bénéch, au Causse de Saint-Médard, 2^e prix, 20 fr. ; Jules Vincent, à Pétirot de Castres, 3^e prix, 15 fr. ; Jean Bonnet, à Vitaterne de Catus, 4^e prix, 12 fr.

Deuxième section. — Lot de trois moutons et au-dessus. — MM. Joseph Vassal, à Barrière de Saint-Médard, 1^{er} prix, 20 fr. ; Jean Borie, au Causse de Saint-Médard, 2^e prix, 15 fr. ; Frédéric Bessat, à Crayssac, 3^e prix, 10 fr. ; Benoit Bessat, au Mas de Bro de Saint-Médard, 4^e prix, 8 fr. ; Delteil, à Verdy de Peyrille, 5^e prix, 6 fr.

Béliers. — MM. Pierre Veysset, à Boissières, 1^{er} prix, 15 fr. ; Cayla, aux Junies, 2^e prix, 12 fr. ; Pierre Vidal, à Pech-Boube, 3^e prix, 10 fr. ; Sirech, à Crayssac, 4^e prix, 8 fr.

Truies. — MM. Garrigou, à Saint-Denis, 1^{er} prix, 30 fr. ; Vincent, à Pétirot, 2^e prix, 25 fr. ; Alain Laborie, à Bégot, 3^e prix, 20 fr.

Concours agricole

Voici le programme du concours ouvert entre tous les agriculteurs de la circonscription du Comice agricole du canton nord de Cahors, en 1896 :

La proclamation des récompenses aura lieu le 16 août à Espère.

Subvention du ministre de l'agriculture à décerner au nom du gouvernement de la République, 500 fr. ; subvention du département, 200 fr. ; médaille de vermeil offerte par M. le ministre de l'agriculture ; une médaille d'argent et deux médailles de bronze offertes par la Société nationale d'encouragement à l'agriculture.

Des primes seront accordées aux catégories ci-dessous désignées et réparties de la manière suivante :

Première catégorie. — Vignes reconstituées au moyen de portes-greffes. Première sous-catégorie (vignes de 50 ares et au-dessus). — 1^{er} prix 40 fr. ; 2^e, 30 fr. ; 3^e 20 fr. ; 4^e, 10 fr. ; total, 100 fr.

Une médaille d'argent mise à la disposition du jury, sera décernée à l'un des principaux lauréats de cette catégorie.

Deuxième catégorie. — Plantations de chênes truffiers (surface de 50 ares au moins) ; 1^{er} prix 40 fr. ; 2^e, 30 fr. ; 3^e, 20 fr. ; total, 90 fr.

Une médaille d'argent offerte par la Société nationale d'encouragement à l'agriculture sera décernée au lauréat le plus méritant.

Troisième catégorie. — Etables et plate-formes à fumier avec fosses à purin : 1^{er} prix 40 fr. ; 2^e, 30 fr. ; total, 70 fr.

Quatrième catégorie. — Verrats, 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^e, 15 fr. ; truies, 1^{er} prix 25 fr. ; 2^e, 15 fr. ; total, 40 fr.

En outre, un concours de reproducteurs de l'espèce ovine aura lieu à Espère, le 16 août, à

8 heures du matin. Les primes seront divisées comme suit :

Béliers présentés seuls (animaux de 7 mois à 4 ans) : 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^e, 20 fr. ; 3^e, 15 fr. ; total, 60 fr.

Brebis (lots de 3 têtes), animaux de 7 mois à 4 ans : 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^e, 20 fr. ; 3^e, 15 fr. ; total, 60 fr.

Une exposition d'instruments aratoires (charues, hoes, rouleaux etc., etc.) à laquelle pourront prendre part tous les constructeurs du département, aura lieu à Espère, le jour du concours des animaux reproducteurs.

Au puits de Padirac

Une nouvelle visite au gouffre de Padirac est fixée aux 15, 16 et 17 août.

M. Martel, l'explorateur célèbre, descendra dans le fameux puits accompagné d'ingénieurs parisiens venus pour étudier l'aménagement de la rivière souterraine.

Un certain nombre d'amateurs seront de la partie, entre autres M. Pons de Reilhac, qui a déjà secondé M. Martel dans plusieurs de ces descentes périlleuses.

Des dames aussi, attirées par la curiosité et émerveillées des récits de M. Martel, assisteront d'en haut seulement — à cette opération vertigineuse.

Toutefois, il ne serait pas étonnant que M^{me} Martel qui ne manque ni de courage ni de sang-froid, voudrait, comme cela a eu déjà lieu, suivre son mari dans les profondeurs de cet abîme aux merveilles incomparables.

Contraventions

La police de notre ville a relevé contravention contre les nommés ; Gauthier, âgé de 9 ans, demeurant rue Brives, n° 4 ; Valéry, 8 ans, demeurant rue des Boulevards, n° 20 ; les deux frères Doucei, 8 et 10 ans, demeurant rue St-Céry, n° 4, les deux frères Véral, 8 et 9 ans demeurant rue des Elus, n° 6 ; Lacaze, 10 ans, demeurant rue Lastié, n° 1.

Ces enfants ont enlevé une planche au plancher du kiosque des allées Fénelon, pour chercher une montre qui était passée dans une fente.

Acte de Courage

Samedi, vers dix heures, le nommé Conté, bou langer, au faubourg St-Georges, portait, avec son cheval attelé à une voiture, du pain dans la rue Feydel.

Arrivé dans cette rue, il avait abandonné son cheval un instant pour remettre le pain au domicile de ses clients, lorsque celui-ci se sentant libre partit au galop, sans conducteur. Il continua sa course vertigineuse sur le boulevard Gambetta et aurait pu occasionner de graves accidents, lorsque le sergent-fourrier Bonhomme, de la 3^e compagnie, du 7^e, se jeta hardiment à la bride du cheval, et parvint, après maints efforts, à maîtriser l'animal après avoir été entraîné sur un parcours de plusieurs mètres et avoir couru les plus grands dangers.

Nous joignons nos chaleureuses félicitations à celles adressées à cet intrépide sous-officier, par les nombreux témoins de son acte de courage.

Escompte et Recouvrements

M. Gabriel BRUEL, de Cajarc, vient de fonder à Cahors, une maison d'Escompte et Recouvrements, 3, rue du Lycée, à Cahors.

Les bureaux de M. BRUEL seront ouverts aux commerçants et industriels à partir du 1^{er} août prochain.

Moulinbessou

Un orage s'est abattu dimanche matin sur notre région, mais la pluie qui est tombée n'a fait que du bien aux récoltes.

* *

Dimanche dernier, le sieur Lamouroux A., de Paillass, est tombé si malheureusement de cheval qu'il s'est fracturé le crâne. M. le docteur Fabre, appelé en toute hâte, lui a donné les premiers soins.

Son état, quoique grave n'est pas, à l'heure présente, tout à fait désespéré.

* *

Lundi dernier, le feu a pris à une meule de paille, chez M. Montagnac, à Bouloc. Un pauvre vieux voulant éteindre le feu, tomba si malheureusement entre la paille en flammes et un gerbier, qu'il s'y serait infailliblement carbonisé si son fils n'était arrivé à temps pour le sauver. Il a quelques brûlures sans gravité.

Gourdon

Ces jours derniers, un des fils du nommé Mazet, propriétaire à Lagrave, près de Gourdon, gardait des vaches et de jeunes veaux. Tout à coup, les vaches se mirent à beugler furieusement, et un veau fut attaqué et poursuivi par un loup.

Aux cris de détresse poussés par le berger effrayé, des voisins accoururent à son secours, et se mirent à la poursuite de la bête fauve, mais malheureusement aucun d'eux n'avait eu l'idée

de prendre un fusil, et ils ne purent qu'effrayer le loup qui prit la fuite sans avoir pu saisir sa proie. Il était temps, car le pauvre veau était exténué par la course folle qu'il venait de faire à travers champs.

Il y a fort longtemps que nous ne cessons de demander une battue pour nous débarrasser de ces hôtes incommodes et très dangereux, qui jettent l'épouvante dans nos campagnes et dont les déprédations coûtent cher à nos paysans.

Lacapelle-Marival

La fédération des anciens soldats de Lacapelle-Marival, désireuse de célébrer le 25^e anniversaire de la guerre de 1870-71 (Crimée, Italie, Mexique, campagne 1870-71, campagnes coloniales), a l'honneur d'inviter tous les combattants du canton à une cérémonie patriotique, qui aura lieu le 16 août à Lacapelle-Marival. En voici le programme :

A dix heures du matin, service solennel pour les militaires morts au champ d'honneur. A onze heures, dépôt d'une couronne sur le monument élevé au cimetière aux soldats du pays, morts pour la patrie. A midi, banquet fraternel. A trois heures du soir, grand concours de tir.

Pour participer à cette fête, il suffit d'envoyer son adhésion à M. le maire ou à un membre du comité. La cotisation est fixée à 3 fr. Chaque carte donne droit au banquet fraternel des anciens militaires et à la cérémonie religieuse qui le précède.

Les membres du Comité.

GOUTEZ

AU BOUILLON (GENRE DUVAL)

Fait à la Boucherie Arnaudet 3, rue de la Préfecture

Nous sommes heureux de constater le progrès, dans l'art culinaire créé par M. Arnaudet, boucher à Cahors, innovation qui ne peut manquer de réussir avec la qualité supérieure qui est livrée à la consommation.

Aussi, beaucoup de personnes qui ont dans leur famille des estomacs délicats, seront très heureuses de trouver chez M. Arnaudet un bouillon supérieur, un véritable consommé, pour les reconforter.

Nous présageons à cette heureuse innovation une réussite certaine, étant donné la viande de 1^{re} qualité que fournit au public la maison Arnaudet.

Bourse de Paris

Cours du 28 Juillet 1896

RENTES

3 0/0.....	compt. ex-c.	106 60
3 0/0 amortissable.....	compt.	100 30
4 1/2 0/0.....	compt.	105 80

A LA BOURSE D'OR



H. FABRE 10, RUE DE LA MAIRIE, 10 CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux LUNETTERIE & OPTIQUE

Achat de Matières Or, Argent et Platine Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

10, Rue de la Mairie, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

A LOUER

Dans une jolie maison, un appartement bien composé.

S'adresser : 25, rue du Lycée, 25.

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS
VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :
Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites

stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestals, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestals, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestals, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.
— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} Juillet 1896)

De Paris à Toulouse

	17		5		21 (1)		35		1125-1131	
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS.....	départ.	3 ^h 10s.	10 ^h 35m.	7 ^h 50s.	11 15s.	—	—	—	—	—
BRIVE.....	arrivée.	6 40	6 34	5 11	—	—	—	—	—	—
	départ.	6 50	7 1	5 23	1 10	7 ^h 6 soir	—	—	—	—
Gignac-Cressensac.....	départ.	7 27	—	—	1 47	7 43	—	—	—	—
	arrivée.	7 47	7 37	5 59	2 7	8 3	—	—	—	—
SOULLAC.....	départ.	7 54	7 38	6 »	2 12	8 18	—	—	—	—
	arrivée.	8 1	—	—	2 19	8 25	—	—	—	—
CAZOULÈS.....	départ.	8 2	—	—	2 21	8 26	—	—	—	—
Lamothe-Fénélon.....	départ.	8 17	—	—	2 36	8 41	—	—	—	—
Nozac.....	départ.	8 27	—	—	2 46	8 51	—	—	—	—
GOURDON.....	départ.	8 40	8 3	6 24	3 »	9 5	—	—	—	—
Saint-Clair.....	départ.	8 50	—	—	3 10	9 15	—	—	—	—
Dégagnac.....	départ.	9 2	—	—	3 22	9 27	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.....	départ.	9 13	—	—	3 32	9 38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.....	départ.	9 24	—	—	3 44	9 49	—	—	—	—
Espère.....	départ.	9 33	—	—	3 53	9 58	—	—	—	—
	arrivée.	9 43	8 39	7 »	4 3	10 8 soir	—	—	—	—
CAHORS.....	départ.	Exp.9 59	8 45	7 10	4 14	7 25	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	départ.	10 9	—	—	4 25	7 37	—	—	—	—
Cieurac.....	départ.	10 23	—	—	4 40	7 54	—	—	—	—
Labenque.....	départ.	10 30	—	—	4 48	8 3	—	—	—	—
	arrivée.	11 3	9 23	7 47	5 23	8 40	—	—	—	—
MONTAUBAN.....	départ.	11 37	9 47	8 10	6 3	9 22	—	—	—	—
	arrivée.	11 h.52 midi 2	10 »	8 18	6 20	—	—	—	—	—
TOULOUSE.....	arrivée.	midi 39 1 h 14 ^s	10 39s.	8 59 ^m	7 43 ^m	—	—	—	—	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, il part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 5 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 21.

De Toulouse à Paris

	16		1140-1128		26		1126		1136		40	
	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS
	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ.	2 ^h 43 ^m	3 15	8 ^h »	—	—	9 ^h 40 ^m	6 ^h mat	—	—	—	—
MONTAUBAN.....	arrivée.	3 30	4 24	8 48	—	—	10 47	7 7	—	—	—	—
	départ.	3 37	4 33	8 54	—	—	10 52	7 30	—	—	—	—
Caussade.....	départ.	4 3	5 14	9 16	—	—	11 33	8 11	—	—	—	—
Labenque.....	départ.	—	5 53	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieurac.....	départ.	—	6 2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	départ.	—	6 14	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	arrivée.	4 38	6 22	9 51	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS.....	départ.	4 48	6 38	9 57	6 »	—	—	—	—	—	—	—
Espère.....	départ.	—	6 52	—	6 14	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.....	départ.	—	7 6	—	6 27	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.....	départ.	—	7 19	—	6 42	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac.....	départ.	—	7 28	—	6 51	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.....	départ.	—	7 38	—	7 »	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON.....	départ.	5 30	7 53	10 37	7 17	—	—	—	—	—	—	—
Nozac.....	départ.	—	8 2	—	7 26	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénélon.....	départ.	—	8 11	—	7 36	—	—	—	—	—	—	—
CAZOULÈS.....	arrivée.	—	8 23	—	7 48	—	—	—	—	—	—	—
	départ.	—	8 24	—	7 49	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC.....	arrivée.	5 51	8 31	10 58	7 57	—	—	—	—	—	—	—
	départ.	5 55	8 36	10 59	8 4	—	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressensac.....	départ.	—	9 6	—	8 36	—	—	—	—	—	—	—
BRIVE.....	arrivée.	6 31	9 40s.	11 35	9 11m.	—	—	—	—	—	—	—
	départ.	7 »	—	11 44	—	—	—	—	—	—	—	—
PARIS.....	arrivée.	4 37 ^m	—	8 40 ^m	—	—	—	—	—	—	—	—

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 29	12 ^h 50	6 ^h 30
Mercuès.....	6 43	1 4	6 44
Arrêt Douelle	6 47	—	6 48
Parnac.....	6 54	1 15	6 56
Luzech.....	7 »	1 22	7 2
Castafranc.....	7 13	1 35	7 15
Arrêt Prayssac	7 16	—	7 18
Puy-l'Évêque.....	7 25	1 46	7 28
Duravel.....	7 33	1 54	7 35
Soturac-Touzac	7 40	2 3	7 43
Fumel.....	7 49	2 13	7 54
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8 »
BORDEAUX. — D.	3 51	8 11 m	4 34
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	11 ^h 10	7 ^h 38
BORDEAUX. — D.	» »	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 1	9 10
Fumel.....	8 35	3 7	9 16
Soturac-Touzac	8 43	3 19	9 26
Duravel.....	8 52	3 28	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	3 37	9 40
Arrêt Prayssac	9 6	—	9 47
Gastelfranc.....	9 12	3 51	9 53
Luzech.....	9 22	4 4	10 3
Parnac.....	9 31	4 14	10 11
Arrêt Douelle	9 36	—	10 16
Mercuès.....	9 41	4 25	10 21
CAHORS. — A.	9 53	4 39	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 37	1 ^h 27	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 46	1 36	5 32
Arcambal.....	7 57	1 47	5 42
Vers.....	8 6	1 56	5 50
Saint-Géry.....	8 15	2 4	5 57
Conduché.....	8 28	2 17	6 9
St-Cirq, halte.	8 35	2 24	6 15
St-Martin-Lab.	8 45	2 33	6 24
Calvignac, hal.	8 53	2 41	6 31
Cajarc.....	9 7	2 55	6 44
Montbrun, hal.	9 19	3 6	6 54
Toirac.....	9 28	3 16	7 5
Lamadoleine.	9 41	3 29	7 15
CAPDENAC. A.	9 53	3 41	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 45	1 ^h 10	5 ^h 19
Lamadoleine.	7 55	1 22	5 31
Toirac.....	8 6	1 34	5 43
Montbrun, hal.	8 14	1 43	5 52
Cajarc.....	8 26	1 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	2 6	6 14
St-Martin-Lab.	8 46	2 14	6 25
St-Cirq, halte.	8 54	2 23	6 34
Conduché.....	9 »	2 30	6 41
Saint-Géry.....	9 17	2 45	6 56
Vers.....	9 22	2 54	7 2
Arcambal.....	9 30	3 00	7 11
Cabessut, halte.	9 40	3 11	7 22